



## PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2020

- Considérant que** la Semaine nationale de la santé mentale se déroule **du 4 au 10 mai 2020** ;
- Considérant que** le Mouvement Santé mentale Québec lance sa Campagne annuelle de promotion de la santé mentale à l'occasion de la Semaine nationale de la santé mentale ;
- Considérant que** le thème « **RESSENTIR C'EST RECEVOIR UN MESSAGE** » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec ;
- Considérant que** les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population ;
- Considérant que** favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;
- Considérant qu'** il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

**Par conséquent,** le conseil municipal du (*date*) de (*votre ville*)  
, proclame la semaine du 4 au 10 mai 2020 « **Semaine de la santé mentale** » et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce **RESSENTIR C'EST RECEVOIR UN MESSAGE**.

Produit par

MOUVEMENT  
SANTÉ MENTALE  
QUÉBEC



Promouvoir. Soutenir. Outiller.

➔ N.B. Veuillez retourner une copie de la proclamation au Mouvement Santé mentale Québec par courriel à [campagne@mouvementsmq.ca](mailto:campagne@mouvementsmq.ca) ou par télécopieur 514-849-8372 ou par la poste au MSMQ, 911 Rue Jean-Talon Est, bureau 326, Montréal (Qc) H2R 1V5.